FORMATION

« ALLÉGATIONS EN COSMÉTIQUE, COMMENT COMMUNIQUER EN TOUTE SÉCURITÉ ? »

Comment communiquer sur ces produits cosmétiques tout en respectant la législation et en étant transparent avec le consommateur ? Cette formation explorera le cadre légal à travers de nombreux exemples concrets et présentera également les moyens de preuve à disposition. Les thèmes d'actualité liés aux contrôles seront également abordés. Enfin, cet espace d'échange permettra à chacun de confronter ses interrogations et d'analyser sa communication au regard de la réglementation.

Indice 2024 des acquis : 9.17/10
Indice 2024 satisfaction : 8.67/10

La matinée du 24 Avril 2025

- Valider ses acquis règlementaires
- Appréhender les contraintes
- Etude de cas concrets
- Questions/Réponses : Echange et débat sur le sujet

Public

- Toute personne impliquée dans le processus de développement et/ou de commercialisation de produits cosmétiques (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing).

Prérequis

- Pas de prérequis particuliers, les bases sur la définition d'un cosmétique seront reprises au début de la formation.

Niveau

Pas de niveau requis

Modalités

Formation à distance (Webinar)

Accessibilité

Si une adaptation spécifique est nécessaire, notamment en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER development

FORMATION

« ALLÉGATIONS EN COSMÉTIQUE, COMMENT COMMUNIQUER EN TOUTE SÉCURITÉ ? »

La matinée du 24 Avril 2025 (9h00 - 12h30)

Allégations en cosmétique, comment communiquer en toute sécurité ?

Contexte et textes réglementaires :

- Régime d'auto-régulation
- Les six critères communs du Règlement Européen 655/2013 : définition et exemples

Cas pratique :

- Travail autour des étiquetages, des supports de communication des participants et des retours terrains (DGCCRF/ARPP)
- Allégations « sans », « avec », « à base de… »: « l'esprit » du texte, ce qui est permis, ce qui est interdit
- Allégation « hypoallergénique », « peaux sensibles »: « l'esprit » du texte, comment justifier ce type d'allégation ?
- Allégations environnementales

Comment justifier une allégation ? :

- Contexte réglementaire des tests cliniques pour les produits cosmétiques
- Types de tests cliniques : innocuité, usage, efficacité
- Méthodologies des tests d'innocuité et d'efficacité, preuves des effets revendiqués
- Site web / Publicité / Influenceurs

=> Quiz, exercices : Valider ses acquis

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER development

FORMATION

« ALLÉGATIONS EN COSMÉTIQUE, COMMENT COMMUNIQUER EN TOUTE SÉCURITÉ ? »

FORMATEURS

Lou-Ann HERRY

Chargée d'Affaires Scientifiques et Réglementaires Cosmétiques

1 an d'expérience

MOYENS ET MODALITÉS

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation (Powerpoint) sera présenté en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique. Evaluation des acquis à compléter en fin de formation, Attestation de suivi de formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

« ALLÉGATIONS EN COSMÉTIQUE, COMMENT COMMUNIQUER EN TOUTE SÉCURITÉ ? »

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Responsable Formation de la société :

(e-mail obligatoire - À défaut : Personne signataire de la convention de formation)

PARTICIPANTS ET CHOIX DE SESSIONS

Nom : .....
Prénom : .....
Fonction : .....
E-mail : .....

Nom : .....
Prénom : .....
Fonction : .....
E-mail : .....

Nom : .....
Prénom : .....
Fonction : .....
E-mail : .....

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : **€ HT**

Nom et adresse de la société à facturer :

Date :

Signature :

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

IMPORTANT : Nos formations sont éligibles à la prise en charge par un OPCO. Cependant la facture sera établie et due par la société participante, en amont de la réalisation de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER À
CONTACT@PHARMANAGER-DEVELOPMENT.COM

PHARMANAGER development